

# Sablé-sur-Sarthe

Réunion de la CLI

# Ordre du jour

- Bilan de l'année écoulée
- **Présentation du rapport 2010**
- Point sur l'accident de Fukushima
- Bilan de fonctionnement de la CLI
- Reconduction de l'adhésion à l'ANCLI
- Présentation du budget
- **Visite de l'installation**

# Base réglementaire (Art. 21 de la loi TSN)

Tout exploitant d'une Installation Nucléaire de Base établit chaque année un rapport qui expose :

- les dispositions prises en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection ;
- les incidents et accidents en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection, soumis à obligation de déclaration, survenus dans le périmètre de l'installation, ainsi que les mesures prises pour en limiter le développement et les conséquences sur la santé des personnes et l'environnement ;
- la nature et les résultats des mesures des rejets radioactifs et non radioactifs de l'installation dans l'environnement ;
- la nature et la quantité de déchets radioactifs entreposés sur le site de l'installation, ainsi que les mesures prises pour en limiter le volume et les effets sur la santé et sur l'environnement.

# Base réglementaire (suite)

- Ce rapport est soumis au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'Installation Nucléaire de Base, qui peut formuler des recommandations. Celles-ci sont annexées au document aux fins de publication et de transmission.
- Ce rapport est rendu public et il est transmis à la commission locale d'information et au Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire.
- Un décret précise la nature des informations contenues dans le rapport.

# Les recommandations de l'ASN

L'ASN a édité en 2008 le « Guide de l'ASN n°3 présentant des recommandations pour la rédaction des rapports annuels d'information public relatif aux installations nucléaires de base ».

[Recommandations pour la rédaction des rapports TSN \(5-déc-08\).pdf](#)

# Le travail réalisé

- C'est un document de 25 pages
- Rendre le rapport accessible au grand public
- Adopter une approche stratégique avec des perspectives
- Format du document
- Contenu du document

# Le rapport

- La société Ionisos
- Les irradiateurs Gamma
- L'irradiateur de Sablé-sur-Sarthe (INB n° 154)
  - Présentation de l'installation
  - Dispositions prises en matière de sûreté et de radioprotection
  - Incidents et accidents associés à l'installation
  - Rejets radioactifs et non radioactifs
  - La gestion des déchets
  - Les autres nuisances
  - Les actions en matière de transparence

[Rapport annuel TSN Sablé 2010.pdf](#)

# Recommandations du CHSCT

Le rapport a été soumis le 12 avril 2011 à la Délégation Unique du Personnel, constituée en CHSCT, qui n'a pas fait de recommandation.



# La diffusion

Le rapport de Sablé à été diffusé directement ou indirectement :

- Au HCTISN
- A la CLI
- À l'ASN
- A la préfecture de la Sarthe
- A Mesdames et Messieurs les Maires de Courtiliers, Sablé, Solesmes, Vion

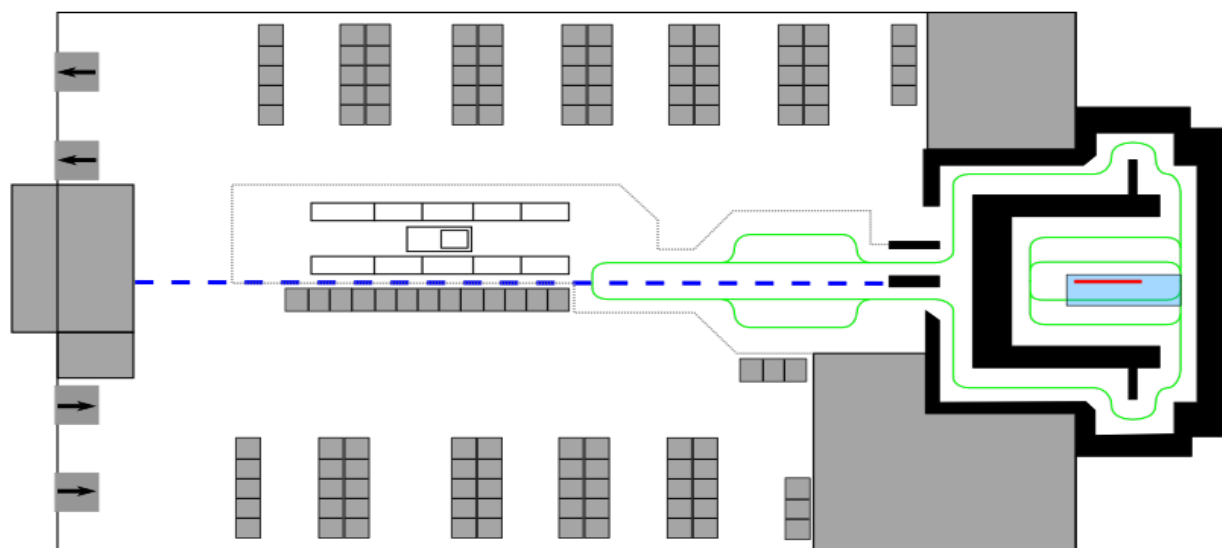
De manière plus large via l'adresse :

[www://213.56.109.75/fichiers/8HPGKH](http://www://213.56.109.75/fichiers/8HPGKH)

# Visite de l'usine



# Visite de l'usine



# Plan d'accès

